

B1 Développement des compétences personnelles, méthodologie

Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne intéressée par un développement personnel, par les méthodes d'apprentissage, les techniques de communication, la gestion de projet et qui bénéficie d'un niveau de compétence équivalant à un CFC d'agriculteur.
Objectifs	A la fin du module, l'apprenant(e) : <ol style="list-style-type: none">1. Est en mesure d'utiliser ses compétences personnelles de façon efficace, de connaître ses potentialités et ses limites.2. A pris conscience de ses propres désirs et besoins ainsi que de ceux de sa famille. Il/elle les intègre dans sa réflexion et ses prises de décision.3. Formule des buts pour lui-même, sa famille.4. Est capable d'organiser et de structurer une démarche d'apprentissage.5. Maîtrise les techniques de base de la communication.6. Est capable d'analyser une problématique, de poser un diagnostic et proposer des solutions.7. Est capable de gérer des projets.8. A développer sa créativité.
Contenu	Atelier de créativité, fixation de buts, communication et feed-back, pensée en réseau, analyse de sa personnalité, organisation du travail, méthodes d'apprentissage, gestion de projet
Niveau	Brevet fédéral d'agriculteur / Examen professionnel
Durée	30 heures de cours 10 heures de travail personnel
Forme	A déterminer par l'organisateur du module
Evaluation	Validation sur la base d'une attestation remise par le responsable du module. Les conditions suivantes doivent être remplies : <ul style="list-style-type: none">- participation active aux cours et remise des travaux et exercices exigés par le responsable du module- 80% de présence aux cours requise
Reconnaissance	Module obligatoire pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur
Coût	Fr. 210.- (sans matériel de cours et taxes d'examens)
Prestataires	Centres de formation agricole
Validité	5 ans après la fréquentation du module
Adaptation des objectifs	Selon besoin
Remarque	Le module est conçu en tant que préalable aux autres modules du brevet.

ECOLE DE CHEFS D'EXPLOITATION

ARC JURASSIEN



Au terme du module, l'apprenant(e) est capable de :

- 1 Evaluer sa situation et celle de sa famille, ainsi que son contexte. (C4)
- 2 Formuler des buts pour soi-même, sa famille, son entreprise. (C5)
- 3 Exercer différentes méthodes favorisant la créativité et permettant d'améliorer sa propre créativité. (C4)
- 4 Utiliser différentes méthodes d'apprentissage et déterminer laquelle lui convient le mieux. (C3)
- 5 Utiliser les méthodes adéquates pour traiter et classer les informations personnelles et la documentation. (C5)
- 6 Juger sa propre organisation du travail et chercher des améliorations. (C6)
- 7 Expliquer les différents processus de communication et les transposer dans différentes situations familiales, professionnelles ou autres. (C3)
- 8 Décrire les règles du feed-back et les utiliser au quotidien. (C3)
- 9 Se présenter en public et conduire un exposé. (C3)
- 10 Aborder un problème à partir de différents points de vue et proposer des solutions globales en tenant compte de l'ensemble de la situation. (C6)
- 11 Expliquer et appliquer les règles de la négociation efficace. (C3)
- 12 Elaborer et gérer des projets. (C5)